

11^{ème} Réunion du Comité Technique sur les Critères d'Allocation de la CTOI
30 janvier -2 février 2023, Mombasa, Kenya

Point 2 de l'ordre du jour : Lettre de créances et admission des observateurs

Déclaration de la République de Maurice

La position de longue date de la République de Maurice en ce qui concerne la prétendue adhésion du Royaume-Uni à la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) en qualité « d'État côtier situé entièrement ou partiellement dans la Zone [de la compétence de la Commission] » demeure inchangée. Elle est d'autant plus pertinente dans le cadre de la décision que la Commission prendra à cet égard lors de sa 27^{ème} Session.

La République de Maurice souhaiterait saisir cette opportunité pour informer ce Comité que la République de Maurice et le Royaume-Uni ont décidé d'entamer des négociations sur l'exercice de la souveraineté sur l'archipel des Chagos.

Cette déclaration s'applique également aux autres points de l'ordre du jour et à tous les documents diffusés pour cette réunion.

La République de Maurice demande à ce que cette déclaration soit jointe en annexe du rapport de cette réunion.